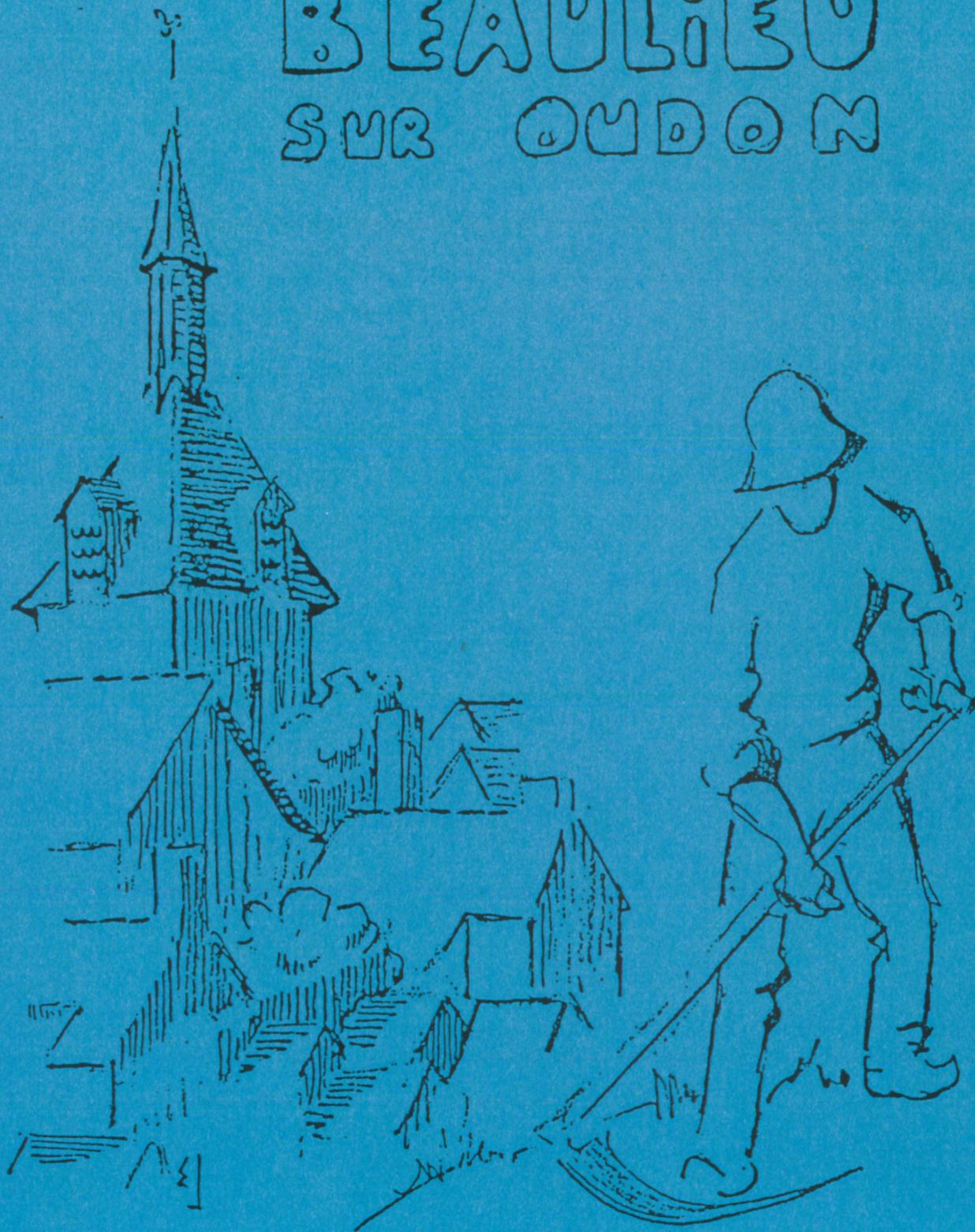


LA TROMPETTE

JOURNAL D'INFORMATIONS COMMUNALES DE

BEAULIEU

SUR OUDON



SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	Page 2
ETAT CIVIL	Page 3
MEMO - INFOS MAIRIE	Pages 4 et 5
SEANCES DE CONSEIL	Pages 6 à 8
TARIFS, SUBVENTIONS	Page 9
ORURES MENAGERES	Page 10
LES INVESTISSEMENTS 96	Page 11 et 12
FLEURISSEMENT	Page 13
TELETHON	Page 14
ASSOCIATIONS	Page 15 à 17
BEAULIEU AUTREFOIS	Page 18



LE MOT DU MAIRE

J'ai le plaisir de vous présenter le bulletin municipal qui je le souhaite sera au delà d'un simple vecteur d'informations, un moyen d'échange au sein de notre commune.

Comme à l'accoutumée vous y trouverez retracés les événements marquants de l'année 1997 ainsi que les réalisations initiées par l'équipe municipale dont la principale priorité est de rendre Beaulieu sur Oudon attractif.

Notre commune recèle des charmes que les rénovations entreprises, notamment sur des habitations ont permis de valoriser.

A ce titre, la commune a pu s'inscrire au concours départemental des Campalies 1997, dans le cadre duquel 23 communes participaient. Cinq seulement ont été retenues dont Beaulieu qui a obtenu le second prix du logement locatif.

Tout cela ne peut que favoriser l'attrait des visiteurs à venir découvrir la Maison de la Moisson qui a connu un démarrage encourageant en 1997.

Le développement d'une commune se faisant aussi par l'accroissement des entrepreneurs, nous pouvons nous féliciter de l'installation d'une coiffeuse à domicile, d'un couvreur, ainsi que de la rénovation du bar alimentation.

Pour 1998, les travaux d'amélioration porteront sur l'éclairage de l'Eglise en priorité, mais aussi sur la rénovation de la Salle des Fêtes ainsi que de la voirie et la construction d'un logement locatif.

Enfin je terminerai en me faisant le porte parole de l'ensemble de l'équipe municipale, pour présenter à chacune et à chacun ainsi qu'aux responsables d'associations mes vœux les meilleurs pour 1998.

Bonne année à tous.

Joseph Rocher

ETAT - CIVIL

* Naissances

Lucie THIREAU	20 Rue de Bretagne	Le 6 Février
Inès VIOT	La Ménardière	Le 17 Février
Lucie MEIGNAN	Le Haut Sautecourt	Le 24 Mai
Maéva MARTIN	La Guésièrre	Le 28 Octobre
Clément RATTIER	4 Rue de l'Etang	Le 24 Novembre



* Mariages

Yves LEBOURDAIS et Christelle BOISSEAU	Le 10 Mai
Gwenaël BOISARD et Véronique PAILLARD	Le 12 Juillet
Pascal HUBERT et Charlette MAUDET	Le 26 Juillet
Philippe BOURNY et Corine LORIOUX	Le 16 Août
Régis MONTAIGU et Catherine PAILLARD	Le 23 Août

* Décès

Bruno VIOT	La Ménardière	Le 16 Janvier
Michel AUBREE	Le Logis du Château	Le 19 Janvier
Victor BOISSEAU	18 Rue de Bretagne	Le 16 Avril
J-Baptiste THIREAU	Le Relais des Sables	Le 18 Juin



* Transcriptions de décès

Alphonse ROISIL	9 Rue de la Moisson	Le 30 Janvier
Louis GASTINEAU	5 Rue de la Moisson	Le 11 Juin
Marie RALU	15 Rue de la Moisson	Le 24 Juin
Marie-Josèphe de la SAYETTE		Le 15 Juillet
Théophile FERRIER	LE PERTRE	Le 24 Septembre
Rosalie BONHOMME	MERAL	Le 29 Novembre
Jean-Claude SUHARD	4 Rue de Bretagne	Le 29 Décembre



HORAIRES MAIRIE

Du Mardi au samedi

de 9 h à 12 h

TEL : 02.43.02.11.40

FAX : 02.43.02.03.75

HORAIRES BIBLIOTHEQUE

Mercredi de 14 h à 16 h

Samedi de 10 h 30 à 12 h



HORAIRES AGENCE POSTALE

Du Lundi au Vendredi de 10 h 30 à 12 H

et de 15 h 45 à 16 h 45 et

fermeture le mercredi après-midi

Levée du courrier à 16 h 45

Le samedi matin ouvert

de 9 h 30 à 10 h 30

levée du courrier à 11 h 15

TEL : 02.43.02.11.30

PERMANENCE

CREDIT MUTUEL

A la mairie tous les Mardis

de 10 h 30 à 11 h 30

PERMANENCE

CREDIT AGRICOLE

A la Mairie tous les Mardis

de 16 h 15 à 16 h 45



Infos Mairie

CARTES D'IDENTITE

Se présenter à la Mairie avec :

- * **Le Livret de famille**
 - * **2 photos d'identité récentes**
 - * **1 timbre fiscal à 160 F**
- (venir en personne pour les signatures et les empreintes digitales)**

PASSEPORTS

Se présenter à la Mairie avec :

- * **Le Livret de famille**
- * **2 Photos d'identité**
- * **Carte d'identité (si elle est en cours de validité)**
- * **1 timbre fiscal de 400,00 F**



RECENSEMENT NATIONAL

sont concernés les jeunes hommes nés en 1981 et 1982
Ils doivent se présenter à la Mairie avec le Livret de famille
le mois qui suit la date de leur anniversaire.

SEANCES DE CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 Janvier :

La hauteur du mur du Presbytère étant diminué pour des raisons de sécurité routière, une subvention pourra peut-être obtenue dans le cadre du C.R.D. Un dossier a été déposé ainsi qu'une demande de D.G.E.

Le Conseil Municipal applique une augmentation de 2 % à tous les loyers communaux à compter du 1^{er} février 1997.

Séance du 27 Février :

Le coût de la salle des fêtes pour l'année 1996, c'est à dire seulement la comparaison entre les recettes et les dépenses de fonctionnement laisse apparaître un solde positif de 3100.18 francs..

Ensuite le Conseil VOTE et reconduit les mêmes taux pour les 4 Taxes pour 1997 comme suit :

* Taxe d'habitation	15.95 %
* Taxe sur le foncier bâti	23.39%
* Taxe sur le foncier non bâti	38.20 %
* Taxe Professionnelle	12%

Séance du 27 Mars :

Le Conseil Municipal VOTE le budget primitif du budget annexe assainissement qui est équilibré dans les deux sections. A hauteur de 21.347,79 francs en section d'exploitation et 19222.96 francs pour la section d'investissement.

Le Conseil VOTE le Budget Primitif qui s'élève à 2.049.267.24 Francs en section de fonctionnement et à 1.042.373.29 Francs et section d'investissement. Budget équilibré dans les deux sections.

Il est décidé en accord avec Madame GRIGNON de lui verser un loyer de 250,00 F par mois pour le local de l'agence postal.

Séance du 24 Avril :

Monsieur Le Maire INFORME les conseillers municipaux que la D.G.E. n'est accordée que pour le rechargement du C.R. de la Vigne et de la chaussée Rue de la Vigne et Rue des Sports, mais pas pour les trottoirs. Le Conseil Municipal DECIDE de réaliser ces travaux quand même car ce programme bénéficie d'une subvention de 35.000,00 F du fonds d'aide aux petites communes rurales.

La DDE fait part d'une évaluation du raccordement du réseau eaux usées de parcelle de Mr et Mme BOISSEAU Auguste qui s'élève à 22.500.00 TTC.

Séance du 20 Juin :

Le Conseil Municipal DECIDE d'acheter 2 aspirateurs à la Ste ELECTROLUX.

Monsieur Le Maire fait part au Conseil Municipal du bilan de la réunion d'information sur le nouveau tracé du TGV. Le Conseil Municipal, après synthèse des réflexions et conclusions de la réunion s'OPPOSE à la création de cette nouvelle ligne du TGV à cause des nuisances sur l'environnement et du coût jugé exorbitant et DEMANDE qu'une étude approfondie soit réalisée sur la mise en place du TGV pendulaire sur les lignes existantes.

Il a été décidé d'acheter un fax de premier prix à la Société RANK XEROX afin de remplacer celui qui a grillé par l'orage.

Séance du 4 Septembre :

Le Conseil Municipal VOTE à l'unanimité le Compte de Gestion 1996.

Voici les nouveaux tarifs de la cantine scolaire :

Enfant : 16.00 Adultes : 25.00 et Personnes âgées : 32.00

Pour répondre à la nouvelle instruction comptable M14 un apurement de l'actif des biens acquis depuis plus de 5 ans doit avoir lieu. Le montant total représente, francs. L'apurement sera constaté dans les seules écritures du comptable mais n'empêche pas l'utilisation des biens en question qui existent toujours. Le Conseil Municipal DONNE son accord.

Séance du 23 Octobre :

Le ramassage scolaire de l'école maternelle et primaire a débuté à la rentrée et a décalé celui de Montjean qui passe plus tôt. Afin de veiller à un souci d'équité à partir du 1^{er} février 1998 ce seront les enfants de BEAULIEU qui seront transportés les premiers et arriveront vers 8 h 25 à l'école. Une garderie doit donc être ouverte. Melle FERRIER Claudine ACCEPTE de s'en charger et ses horaires seront modifiés en conséquence..

L'entreprise CADOT n'étant jamais disponible pour venir effectuer l'isolation de la mezzanine de la Maison de la Moisson. C'est l'entreprise BEAUCE de VITRE qui réalisera les travaux début novembre pour un montant TTC de 23.466,35.

Une subvention de 2140.00 francs est accordée à Familles Rurales BEAULIEU-MONTJEAN pour le centre aéré du mois de juillet. Soit 214 journées à 10 F.

Séance du 20 Novembre :

Mr RENOUE de la D.D.E. de LAVAL assiste à ce début de séance afin de présenter clairement les deux modes de financement pour la construction d'un pavillon locatif. A savoir un PLA CFF ou un PLA CDC. Après son départ, le Conseil Municipal fait le choix de la construction d'un pavillon selon le mode de financement PLA CFF et CHARGE Monsieur Le Maire de poser sa candidature près de la Préfecture.

Concernant la voie qui doit desservir les propriétés de Mr et Mme BOISSEAU et RUAULT, après réflexion il a été décidé de lui donner le nom de l'IMPASSE DES ROSIERS.



TARIF DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES

Ces tarifs seront appliqués pour l'année 1998.

Vin d'honneur.....	193.00
Banquet	923.00
Mariage	1115.00
Baptême	518.00
Communion	668.00
Repas de famille avec cuisine	668.00
Soirée familiale pour les personnes de la commune	515.00
Buffet campagnard	668.00
Réunion d'information	330.00
Nuit de la St Sylvestre associations de la commune	703.00
Bal communal	851.00
Bal association extérieure.....	1285.00
Bal organisé par orchestre.....	2264.00
en cas d'annulation	1030.00
Après-midi de détente clubs communes extérieures	295.00
Location de la petite salle annexe	
Vin d'honneur.....	107.00
Réunion d'information.....	160.00
Repas, soirée.....	383.00

SUBVENTIONS

Voici la liste des associations et organismes qui ont bénéficié d'une subvention en 1997.

Anciens prisonniers.....	150.00
Anciens combattants.....	150.00
A.P.E.I.....	200.00
U.C.C.Q.	200.00
Association des parents d'élèves.....	1000.00
Lycée horticole de BRUZ.....	200.00
Chambre des Métiers.....	150.00
Centre Anticancéreux de RENNES.....	400.00
Prévention routière.....	150.00
Campagne contre la faim.....	150.00
A.D.M.R. de MERAL.....	1000.00
Etoile Sportive de BEAULIEU SUR OUDON	3600.00
F.D.G.P.C.	898.64
Association familiale rurale BEAULIEU-MONTJEAN.....	2140.00
Secours catholique	300.00
Groupement de défense des cultures.....	1089.78
Association Amis de la Bibliothèque	228.00
Association scolaire BEAULIEU-MONTJEAN.....	2625.00

ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte des ordures ménagères en campagne est maintenue tous les 15 jours. Pour des raisons évidentes d'hygiène nous vous demandons de déposer vos sacs la veille au soir ou le matin du ramassage. Les ordures pourront être ramassées à partir de 8 heures le matin. Par ailleurs, la plupart des conteneurs ayant été enlevés car certains déposaient dedans des encombrants et ceux-ci devenaient ingérables, tant pour la commune que pour l'entreprise chargée du ramassage des ordures ménagères. Néanmoins, vous pourrez déposer vos ordures ménagères aux endroits indiqués ci-dessous :

- Aux Grandes Maisons
- Au bout du Chemin de Crottier
- A la Guéhardière
- Au bout du chemin de Coutances
- 150 mètres avant le carrefour de la Gabellière (à la place de l'ancien conteneur)
- A la patte d'oie de la Peltrie

Mardi 13 Janvier

Mardi 10 Février

Mardi 10 Mars

Mardi 7 Avril

Mardi 4 Mai

Mardi 2 Juin

Mardi 30 Juin

Mardi 13 Juillet

Mardi 11 Août

Mardi 8 Septembre

Mardi 6 Octobre

Mardi 3 Novembre

Mardi 1er Décembre

Mardi 29 Décembre

Mardi 27 Janvier

Mardi 24 Février

Mardi 24 Mars

Mardi 21 Avril

Mardi 19 Mai

Mardi 16 Juin

Mardi 28 Juillet

Mardi 25 Août

Mardi 22 Septembre

Mardi 20 Octobre

Mardi 17 Novembre

Mardi 15 Décembre

INVESTISSEMENTS REALISES EN 97

Voici un récapitulatif des investissements engagés en 1997 en voirie, sur les bâtiments communaux et les acquisitions qui ont été faites. Les dépenses sont indiquées TTC.

VOIRIE :

DEPENSES :

Trottoirs Rue de la Vigne et Rue des Sports	141.241,54
V.C. 1 de la Vigne	54.542,31
Reprise Rue de la Moisson	36.920,67
Complément Rue de l'Etang, Rue de la Poste Rue de la Vigne	10.094,22

RECETTES :

D.G.E.	22.180,00
Fonds d'aide aux petites communes rurales	35.000,00

AUTRES DEPENSES :

Branchement Eau Atelier	2.534,88
Branchement Electricité Atelier	13.266,00
Pose de glissières de sécurité à La Guéhardière	7.840,00
Raccordement au réseau eaux usées parcelle BOISSEAU et RUAULT..	19.270,68

MAISON DE LA MOISSON :

<u>DEPENSES :</u>		
ISOLATION PLAFOND MEZZANINE	BEAUCE	23.466,35
<u>RECETTES :</u>		
F.N.A.D.T.		50.000,00

ACQUISITION DE MATERIEL :

MIRCO ET IMPRIMANTE	LOGI-CIA	22.363,58
ONDULEUR	LOGI-CIA	1.206,00
RANGE-CADASTRE	SEDI	4.998,87
TAILLE HAIES	RUAULT	2.650,00
TELECOPIEUR	RANK XEROX	1.796,94
ASPIRATEURS	D.M.F	7.600,18
TONNE A EAU	RUAULT	12.904,20
MAGNETOPHONE (Ecole)	CAMIF.....	1.290,00
3 DECO DE NOËL	SEDI	7.308,36

APPARTEMENTS ANCIEN PRESBYTERE :

FENETRES, PERSIENNES	LEROYER.....	82.635,12
PROTECTIONS DE FENETRES	PLANCHENAULT.....	5.191,83
ABATTEMENT DU MUR	GUIOULLIER	44.602,58

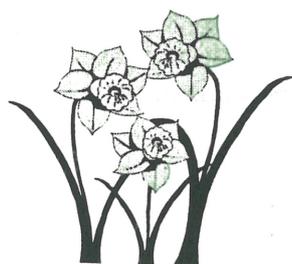
FLEURISSEMENT

Le jury composé de Mesdames, **DESERT** Marie-Ange, **GEGU** Sylvie et **MEIGNAN** Marie-Paule a parcouru le bourg de **BEAULIEU SUR OUDON** début Juillet et a donné les résultats suivants :

Hors-Concours : Mr et Mme **TERRIER** Henri

* CATEGORIE MAISON AVEC JARDIN D'AGREMENT:

- 1er prix : Mr et Mme **SIMON** Victor
- 2nd prix : Mr et Mme **BEAUDUCEL** Gaston
- 3ème prix : Mr et Mme **FOUBERT** Jocelyne
- 4ème prix : Mr et Mme **ROUSSELET** Jean-Louis

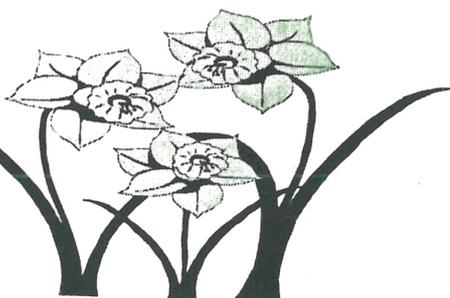


* CATEGORIE FENETRES ET BALCONS :

- 1er prix : Mme **ROBE** Marie
- 2nd prix : Mr et Mme **HERMAGNE** Louis
- 3ème prix : Mme **BEAUDUCEL** Gabrielle
- 4ème prix : Melle **BEUCHER** Marie-Claire

* CONCOURS CANTONAL DES FERMES FLEURIES :

- Sylvie et Alain **GEGU**
- Annick et Victor **HERMAGNE**
- Marie-Laure et Marc **ROCHER**



TELETHON

Pour la 2^{ème} année consécutive une action a été menée à BEAULIEU SUR OUDON en faveur du TELETHON. Cette journée, du 6 décembre 1997 a très bien fonctionné grâce à la participation de toutes les associations de Beaulieu et des écoles qui s'étaient données rendez-vous à la Maison de la Moisson et qui se sont relayées tout au long de la journée pour tenir la permanence. A 14 heures, pratiquement plus rien n'était à vendre.

Vous êtes venus nombreux et les équipes de Coordinations Départementales et Cantonales, qui on fait le bilan à Beaulieu sur Oudon vous en remercient.

Le bilan communal est plus que positif avec une vente nette de 3.210,00 Francs réparti comme suit :



**33 sapins
18 Pots de miel
10 Décorations de Noël
1810 Francs de dons**



Les responsables cantonaux préparent déjà le TELETHON 1998 et espèrent que vous ferez preuve d'autant de générosité qu'en 1997.



PAROLE AUX ASSOCIATIONS

CLUB DES RETROUVAILLES

La présidente et le Club des Aînés vous offrent leurs vœux pour 1998.
Comme de coutume chaque jeudi chacun se retrouve, belote et palets.
Résumons les activités de notre club au cours de l'année 1997 :

- 6 Février Jour de crêpes
- 20 Février Galette des rois à St Pierre La Cour
- 23 Février Repas offert par le C.C.A.S. et le Comité des Fêtes
- 6 Mars Assemblée Générale
- 3 Avril Concours de belote communal
- 9 Avril Réunion des Présidents à La Brûlatte
- 28 Avril Concours de belote cantonal à Beaulieu
- 29 Avril Repas à St Pierre la Cour
- 23 Mai Voyage de Beaulieu à l'Île d'Yeu
- 27 Juin Voyage de St Cyr le Gravelais à l'Île aux Moines
- 25 Septembre Repas du Club préparé par Chantal Huchedé. Une participation a été demandée aux adhérents.
- 29 Septembre Concours de belote organisés par les retraités de Beaulieu.

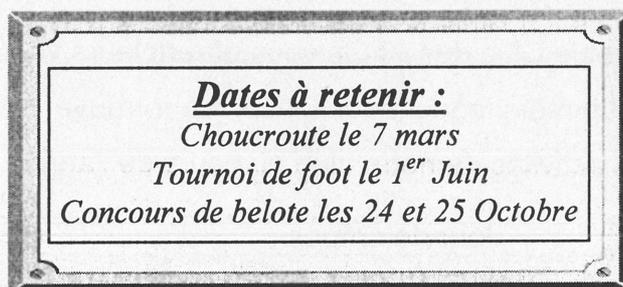
Le Bureau,

ETOILE SPORTIVE BEAULIEU

Pour la saison 97-98 l'Etoile Sportive de BEAULIEU SUR OUDON évolue en 2^{ème} Division. Le club a enregistré beaucoup de jeunes joueurs débutants dont le responsable est Maurice FOUBERT. Ces jeunes sont pris en charge le mercredi après-midi par Catherine MONTAIGU. Le club a renouvelé son bureau, Monsieur PAILLARD Louis a été élu Président pour 3 ans. De nouveaux membres sont venus grossir l'effectif du bureau : Mrs MARCHAND André, MARTIN Stéphane, MONTAIGU Régis, THIREAU Bernard et Mme ROCHER Marie-Laure.



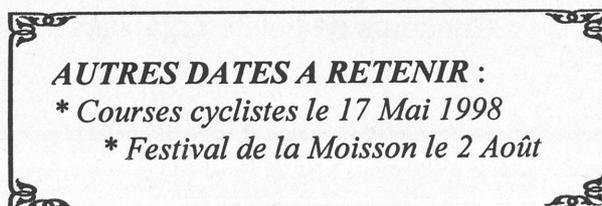
Meilleurs voeux pour 1998



Le Bureau,

COMITE DES FETES

Pour mémoire l'Assemblée Générale du Comité des Fêtes aura lieu le VENDREDI 17 AVRIL 98 à 20 h 30. Tous les habitants de BEAULIEU SUR OUDON sont invités à cette assemblée générale.



Le Bureau,

ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES

L'Association des Parents d'Élèves de BEAULIEU SUR OUDON vous présente leurs meilleurs vœux pour 1998.

L'effectif des écoles reste à peu près stable. Depuis la rentrée 97, il a été mis en place un transport scolaire par l'association Familles Rurales BEAULIEU-MONTJEAN, ce qui simplifie la vie de tous ceux qui habitent en campagne. (Renseignements à la Mairie).

L'association des parents d'élèves fonctionne bien et c'est avec le plus grand plaisir qu'elle accueillerait de nouveaux parents.

Pour mémoire le bureau est constitué ainsi :

<u>Président</u>	: Mr CORNEE Hervé
<u>Vice-Président</u>	: Mme ROCHER Marie-Laure
<u>Trésorier</u>	: Mr DEROUIN Didier
<u>Trésorier-Adjoint</u>	: Mr FOURNIER Jean-Pierre
<u>Secrétaire</u>	: Mme GEGU Sylvie
<u>Secrétaire Adjointe</u>	: Mme FOUBERT Jocelyne
<u>Suppléantes</u>	: Mme REGEREAU Corinne et Mme ROCHER Monique

Dates à retenir :

⇒ 14 et 15 février concours de belote

⇒ 15 Mars LOTO

Le Bureau,

BEAULIEU

AUTREFOIS...

Délibération des habitants de la paroisse de Beaulieu relatives à la tenue des états indiqués pas sa Majesté.

Sire,

Dans le temps où nous espérons recevoir de nouveaux témoignages de votre amour pour vos sujets, nous apprenons avec la plus grande douleur que vos finances sont en mauvais état, et que vous demandez des moyens pour les rétablir. Puisque vous nous en accorder la liberté, nous allons exprimer notre manière de penser ! Le cri public nous a fait entendre que quantité de pensions avaient été surprises à votre religion et accordé à des personnes qui ne les avaient jamais méritées ; nous supplions votre Majesté de les supprimer.

... Votre Majesté trouvera une grande ressource et un moyen de soulager la classe la plus indigente de ses sujets, en faisant contribuer aux impôts publics le clergé, la noblesse et tous ceux qui jouissent des mêmes privilèges ; et si votre sagesse en juge autrement, nous demandons qu'ils soient aux moins assujettis à l'entretien des routes royales, puisqu'elles sont plus à leurs usages qu'à ceux des pauvres laboureurs.

... Le laboureur est hors d'état de supporter une augmentation d'impôt ; l'engrever ce serait détruire l'agriculture et conséquemment saper le gouvernement par ses fondements ; il travaille jour et nuit, et il est souvent privé de la récolte du fruit de ses travaux par ceux qui sont chargés de recouvrer les deniers royaux ; privé de sa subsistance, dépourvu de vêtement, il mène une vie languissante ; il appelle sans cesse le jour qui sera le terme de sa misère.

La dépopulation qui a lieu depuis plusieurs années, dans les cantons, est sans doute une suite de l'indigence du laboureur. Nous gémissons sous le fardeau insupportable de l'impôt de sel. Nous supplions votre Majesté de détruire cet impôt, qu'elle a elle même qualifié de désastreux, cet impôt qui occasionne tant de désordres dans votre royaume, qui enfante tant de mauvais sujets, prive en même temps l'Etat d'hommes nécessaires à l'agriculture et aux manufactures, qui trouble la tranquillité publique, désole les campagnes, ruine les récoltes, les clôtures et les pacages des paroisses frontières, sans que personne ose défendre ses intérêts.